

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 19

OBJET :

**Autorisation pour
signer les Accords-
Cadres 2025-2026
Marchés Alimentaires
SIVAAD**

N° 44 / 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12/2024

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) ayant donné procuration : Madame CHUI TI SING Liliane à Monsieur SABRIÉ Alain, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte, Madame ADROVER Isabelle à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques à Monsieur GERARDIN Nicolas, Monsieur CASTEL Roger à Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel à Monsieur OLIVIERI Paul

Secrétaire de séance : Madame FOUASSE Bénédicte

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée que le SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) a dû procéder au lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuits courts, direct producteurs, pour les exercices 2025 et 2026.

Il expose que conformément à la convention constitutive, la commission d'appel d'offres du groupement de commandes s'est réunie le 21 octobre 2024 et a procédé au choix des fournisseurs.

Il précise que les marchés sont passés pour une durée ferme : du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2026. Chaque lot comporte un montant maximum d'engagement annuel.

Il donne lecture des fournisseurs retenus pour la commune et conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le choix des fournisseurs ci-après effectué par la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les différents fournisseurs retenus et toutes les pièces s'y rapportant

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **18 DEC. 2024**- de la publication, le **18 DEC. 2024**